

*Fondation Charles Léopold Mayer*

**L'ESQUISSE D'UN AGENDA POUR LE 21EME  
SIECLE**

*Proposition issue des travaux de l'Assemblée Mondiale de Citoyens*

*Lille 2-10 décembre 2001*

*Pierre Calame*

## **I/ L'Assemblée Mondiale de Citoyens a permis d'esquisser un agenda pour le 21ème siècle**

### **1.1) Les convergences entre les participants et avec les travaux de l'Alliance sont suffisamment fortes pour qu'il soit justifié de parler d'agenda commun**

A l'issue de l'Assemblée mondiale, Il est possible d'affirmer que se dégagent les grandes lignes d'un agenda commun pour le 21è siècle. Cette affirmation découle de deux constats de convergence :

- Les vingt ateliers "collégiaux", réunissant chacun des participants d'un même milieu socioprofessionnel, ont mis en avant des priorités comparables, bien plus similaires qu'on aurait pu l'imaginer ;
- Les dix sept ateliers « thématiques » organisés autour des priorités communes identifiées à partir des ateliers collégiaux mettent en avant des stratégies qui se recoupent d'un atelier à un autre.

Les participants à l'Assemblée n'avaient pas été choisis au hasard : ils avaient tous , dans leur milieu et dans leur pays, manifesté une préoccupation pour l'avenir, un souci et un engagement en faveur du bien commun. Mais ces critères de choix, annoncés dès l'origine, ne suffisent pas à expliquer la convergence des préoccupations.

Autre élément probant, l'agenda qui se dégage de l'Assemblée mondiale et celui qui se dégage des cahiers de propositions élaborés dans le cadre de l'Alliance présentent de nombreuses similitudes. Elles sont remarquables pour deux raisons. D'abord parce que la diversité géographique et professionnelle des participants à l'Assemblée mondiale est bien plus grande que la diversité des alliés et des auteurs des cahiers de propositions. Ensuite parce que les travaux de l'Assemblée ne sont pas partis des cahiers de proposition, mais des préoccupations de chacun des participants; on ne peut donc pas dire que ce sont les cahiers de propositions qui ont influencé de manière déterminante l'agenda de travaux de l'Assemblée. Ce constat permettra, par contre, de s'appuyer sur les cahiers de propositions de l'Alliance pour approfondir des stratégies qui n'ont été qu'esquissées à Lille.

**La méthode d'animation mise en œuvre tout au long de l'Assemblée a visé à identifier des préoccupations communes plutôt qu'à susciter des débats contradictoires on à approfondir des stratégies : à ce stade de la construction d'une communauté mondiale l'enjeu de la démocratie est d'élaborer un agenda commun, non de mettre en scène les divergences.**

## **1.2) Le dialogue entre les diverses composantes de la société mondiale est possible, désiré et fécond malgré les difficultés auxquelles il se heurte**

Un premier résultat majeur de Lille a trait à l'urgence, au désir, à l'intérêt et aux difficultés du dialogue. Malgré un emploi du temps chargé qui ne laissait guère de place aux entretiens particuliers, le dialogue a été, à Lille, permanent et chaleureux. Le plaisir de la découverte des autres dans leurs similitudes et dans leurs différences a été sans cesse manifeste. **Le sentiment que "le monde entier" était là a été tangible**. Après les événements du 11 septembre et les tentations de simplisme, de vérité unilatérale, de méconnaissance et de rejet de l'autre qui s'en sont suivis, **l'urgence d'un dialogue vrai est dans toutes les têtes**. Cela ne veut pas dire que le dialogue est facile. Les difficultés concrètes de l'interprétariat ne faisaient que révéler une difficulté plus profonde à saisir les propos des autres sans connaître le contexte et l'expérience dans lesquels ces propos s'enracinent.

Au plan des attitudes, des discours et des propositions, le clivage le plus sensible a été finalement celui qui séparait les participants venant de l'ancien monde "capitaliste" et ceux qui venaient de l'ancien monde "communiste". Tout se passe comme si les premiers idéalisaient des formes de socialisation, notamment de l'économie, que les seconds rejetaient vivement, dans une sorte de chassé croisé idéologique.

Le travail dans les ateliers collégiaux a été particulièrement riche en enseignements. Il a montré d'abord **la grande diversité des situations et des points de vue au sein d'un même milieu social ou professionnel**, interdisant un propos monolithique du type "les militaires pensent que" ou "les paysans pensent que". A contrario, un atelier "mixte" comme celui qui réunissait juristes et militaires a montré que les convergences d'analyse et de préoccupation l'emportaient de loin sur les divergences.

Les ateliers collégiaux ont montré ensuite **la difficulté de chaque milieu à sortir de ses propres préoccupations sectorielles**, à admettre que les problèmes les plus urgents ne sont pas forcément les siens. Mais, finalement, tous les collègues ont joué le jeu et se sont exprimés, comme ils y étaient invités, sur l'ensemble des défis de nos sociétés : **le désir de dialogue et de partage a été plus fort que la tendance au repli corporatiste**.

On aurait pu également s'attendre à une classique mise en scène des oppositions : syndicats contre chefs d'entreprises, habitants contre élus locaux ou encore Nord contre Sud ou Asie contre Occident. Cela ne s'est pas produit. Le fait que les participants aient été invités à titre personnel, même si la plupart d'entre eux étaient des dirigeants de mouvements sociaux, le souci de rechercher les convergences, l'énoncé par chaque milieu des orientations du changement nécessaire indépendamment de la formulation des autres : tout cela a contribué à un dialogue pacifié, probablement dérangeant pour certains participants ou observateurs qui s'attendaient plutôt à des affrontements, considérés comme les signes d'un dialogue authentique.

### **1.3) L'agenda pour le 21ème siècle est simple : un "sens commun" du monde se forme progressivement**

La convergence des préoccupations, voire des propositions, des différents ateliers collégiaux suggère déjà que l'agenda du 21<sup>e</sup> siècle est plus simple que l'on ne l'imagine, qu'il est déjà présent, sous une forme ou sous une autre, dans les têtes. Il constitue **un "sens commun" du monde, accessible à tous parce qu'il repose sur quelques constats simples et partagés de la mondialisation :**

- une interdépendance irréversible entre les sociétés humaines ;
- la nécessité de concilier l'unité du genre humain et de la planète d'une part, la diversité des cultures, des opinions et des conditions de l'autre;
- l'incompatibilité du modèle de développement et des systèmes de pensée actuels avec la préservation des équilibres vitaux de la biosphère ;
- une marchandisation forcée des biens, des services, des savoirs, des relations humaines et une monétarisation exclusive du développement qui conduit à une impasse;
- la crise des valeurs et des repères qui découle de ses évolutions;
- la perte de crédibilité et de pertinence des institutions publiques traditionnelles ;
- la concentration du pouvoir et de la richesse qui fait de la pauvreté un scandale et qui mine les contre-pouvoirs indispensables à la santé de la démocratie;
- le retard pris par la gouvernance, c'est à dire par les systèmes de régulation politiques et sociaux, sur les nouvelles réalités et les nouveaux défis sociaux, économiques et écologiques.

Si "l'agenda du 21<sup>e</sup> siècle" est rarement énoncé ce n'est pas parce qu'il est complexe, hors de portée ou résultant de réflexions sophistiquées ; c'est plutôt parce qu'il est en rupture avec des systèmes de pensée traditionnels (notamment ceux qui fondent aujourd'hui la science, l'éducation, l'économie ou la politique), parce qu'il implique pour tous une limitation de la liberté, parce qu'il va à rebours des volontés de puissance des Etats.

C'est pourquoi il est si important de découvrir que cet agenda est déjà porté par les gens eux-mêmes, qu'il se révèle dès qu'ils entrent en dialogue. **Il implique à la fois une "nouvelle frontière", la constitution d'une communauté mondiale démocratique, et l'acceptation de "nouvelles limites"**. Cette nouvelle frontière n'est pas le vague rêve d'idéalistes ; c'est une nécessité concrète de notre survie.

#### 1.4) La construction de l'agenda s'est faite en plusieurs étapes

L'Assemblée s'est déroulée en trois étapes correspondant, chacune, à un type d'atelier : une étape "collégiale", avec la constitution d'ateliers par milieu social ou professionnel ; une étape "thématique" ; et une étape "géographique".

L'agenda commun est le résultat des deux premières étapes. Pour dégager de façon transparente les préoccupations communes et montrer les liens entre ces préoccupations, nous avons systématiquement utilisé la méthode "cartographique" conçue pour répondre aux besoins de l'Alliance.

Comment, en effet, **mettre en évidence les liens entre les différents défis** du monde contemporain ? et comment **dégager d'une multitude de propositions des lignes directrices communes** susceptibles de les fédérer ? C'est un problème classique de gouvernance : il faut à la fois créer des instances spécialisées pour traiter des problèmes sectoriels tout en ne perdant pas la vue d'ensemble.

Dès l'origine, l'Alliance avait affirmé le caractère "frontal" des stratégies de changement et la nécessité de relier les questions éthiques, techniques, sociales, économiques, politiques et écologiques. Mais elle a dû néanmoins organiser le travail collectif en "chantiers" géographiques, collégiaux et thématiques. Ceux-ci ont produit plus de 1500 propositions dont il fallait faire la synthèse. La présentation cartographique des propositions a permis de visualiser la diversité des propositions, de révéler la diversité des points de vue sur un même sujet puis de dégager les lignes directrices communes.

La même méthode a été utilisée à l'Assemblée mondiale et a fourni le matériau de base de la présente synthèse. L'enchaînement a été le suivant :

0. Chaque participant aux ateliers collégiaux a énoncé ses propres propositions de changement.
1. Le regroupement de ces propositions au sein de chaque atelier a permis d'établir les "**cartes des ateliers collégiaux**", c'est-à-dire les propositions de l'atelier réparties entre les **différents secteurs** de l'activité humaine.
2. De là ont été déduites les **cartes collégiales "inversées"** qui montrent les propositions des **différents ateliers collégiaux sur un même secteur** et permettent de mettre en évidence les centres d'intérêt commun et les convergences.
3. L'analyse de ces convergences a permis de déduire **17 lignes directrices communes**. Chacune a donné naissance à un **atelier thématique** caractérisé au départ par sa **carte thématique** qui montre de quels ateliers sont issus les propositions regroupées autour de cette ligne.
4. Enfin, chaque atelier thématique a élaboré à son tour des propositions regroupées en quelques axes stratégiques. Chacun de ces axes fait l'objet d'une **carte de stratégie thématique**.

L'analyse qui suit se fonde sur l'analyse des cartes collégiales "inversées" (Ch. II), puis sur l'analyse des cartes thématiques (Ch. III), enfin sur l'analyse des cartes de stratégie thématique (Ch. IV). C'est sur ces bases qu'est établie la synthèse (Ch. V).

Cette méthode est laborieuse car elle impose des redites. Elle a par contre le mérite de la transparence et de la fidélité au cheminement de l'Assemblée elle-même.

## **II/ La confrontation des travaux des ateliers collégiaux révèle une hiérarchie commune des préoccupations (analyse des cartes collégiales "inversées")**

Le premier jour, les vingt ateliers collégiaux avaient chacun à énoncer les priorités de changement. Deux règles leur étaient proposées : chaque participant affectait ses propres priorités de changement à un des quatre "pôles thématiques": "les représentations", "l'économie et la société", la gouvernance " "les relations entre l'humanité et le reste de la biosphère" ; puis les propositions des participants étaient regroupées de façon à limiter à trois ou quatre le nombre de propositions de chaque atelier sur chacun des pôles.

A l'issue de ce travail, l'équipe d'organisation a ventilé au sein de chaque pôle thématique les propositions en cinq secteurs<sup>1</sup>. Puis ont été établies les cartes relatives à chaque secteur. Elles permettent de visualiser les propositions des vingt ateliers pour un secteur donné. Cela donne un classement des secteurs par ordre d'importance.

### **2.1) Les trois secteurs évoqués par tous les collègues sont : l'éthique, les rapports entre l'humanité et la biosphère, la gouvernance mondiale**

#### *a) L'énoncé des valeurs communes*

Les valeurs essentielles qui se dégagent de l'Assemblée mondiale sont les mêmes que celles qui de ce dégagent des travaux de l'Alliance : **la responsabilité est la valeur centrale, suivie du respect de la dignité, de la tolérance et de l'ouverture à l'autre, de la solidarité et de la capacité à coopérer, de la valorisation de l'être plutôt que de l'avoir.** L'importance accordée aux valeurs, en particulier à la responsabilité, explique le consensus qui s'est dégagé au cours de l'Assemblée en faveur de la Charte des responsabilités humaines.

Dans la suite des travaux de l'Assemblée il est devenu évident que ces valeurs étaient au cœur de la plupart des stratégies de changement, qu'il s'agisse de réformer les systèmes de production, de promouvoir d'autres manière d'enseigner et de faire la recherche, de mettre en place une démocratie plus transparente et plus participative, d'instaurer de nouvelles formes de partenariat, de préserver les écosystèmes ou de créer les conditions de la paix.

Les propositions montrent également que **l'éthique n'est pas seulement vue comme une affaire individuelle. Il y a une continuité entre les dimensions individuelles et collectives,** entre le désir et l'obligation légale. "Donner un sens à la vie individuelle et collective", "refuser la privatisation du vivant", "définir les responsabilités des scientifiques", " promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et des gouvernements ", "établir une autre vision, éthique, responsable et solidaire de l'économie", "avoir des gouvernements honnêtes" : dans toutes ces formulations **on va des conditions individuelles à la transmission de valeurs par la société, puis aux fondements du contrat social, puis aux modes d'évaluation des conduites, enfin aux règles de contrôle et de droit.** Cette

---

<sup>1</sup> Voir annexe méthodologique

continuité va être particulièrement visible à propos de la gouvernance : celle-ci ne trouve sa légitimité que si elle se fonde sur un socle éthique et si ce socle éthique est commun à tous. Les gouvernants eux-mêmes doivent, pour être pleinement légitimes, pratiquer ces vertus à titre individuel. **Le monde ne peut fonctionner que si désir individuel, prestige social et systèmes d'obligations se renforcent mutuellement.** C'est pourquoi les stratégies de changement se situent à tous les niveaux à la fois. Il n'est possible ni d'attendre la libre adhésion de chacun à ces valeurs pour entreprendre des changements dans les autres domaines ni de se borner à imposer le respect de ces valeurs par un système de règles "venues d'en haut", ce qui reviendrait à imposer un ordre totalitaire.

Il est également facile de comprendre en quoi les valeurs ainsi mises en avant répondent aux défis du monde contemporain tels que : le prestige social lié à l'enrichissement qui favorise la corruption ; la liberté d'entreprendre ou de rechercher quelles qu'en soient les conséquences pour les autres ; la domination et la concentration du pouvoir qui s'accompagnent d'une négation des différences ; l'individualisme et la société de consommation qui s'affirment au détriment des valeurs anciennes de solidarité.

### *b) La gestion des relations entre l'humanité et le reste de la biosphère*

Le second secteur plébiscité par les ateliers collégiaux a trait aux écosystèmes. A ce secteur général on peut rattacher ce qui a été dit de façon plus détaillée sur l'énergie (onze ateliers), l'eau (neuf ateliers), les sols, (sept ateliers), l'air (six ateliers). Cette attention reflète évidemment la conscience de dégradations potentiellement irréversibles de la biosphère. Il y a une prise de conscience partagée de la double interdépendance : des êtres humains entre eux ; de l'humanité avec la biosphère.

Les propositions des différents ateliers relatives aux écosystèmes vont comme pour les valeurs, **de la conscience individuelle à la mise en place de dispositifs judiciaires.** Depuis "tout le monde est une seule chose" (chefs d'entreprise) ou "vivre et partager une spiritualité d'harmonie avec la nature" (collège interreligieux) jusqu'à "considérer les dégradations irréversibles de l'environnement qui ont pour seul objectif l'économie marchande comme des crimes contre l'humanité" (femmes). Dans l'entre-deux se situent : "développer une conscience citoyenne" (militaires et juristes), "incorporer un programme d'éducation à l'environnement dans toutes les filières" (enseignants et universitaires) "exiger des rapports faits par des sociétés indépendantes" (actionnaires et financiers), "changer la gestion de la biosphère" (scientifiques).

**La question des rapports à la biosphère comporte toujours une double dimension : d'un côté une nouvelle attitude** ("ne pas considérer la nature comme une ressource mais comme une partie de nous-mêmes" disent les habitants) et de **nouveaux modes de protection, de l'autre l'équité dans l'accès aux ressources** : "faire respecter le droit, l'équité dans l'accès et la consommation des ressources" disent les personnalités politiques ; "réformer l'accès aux ressources maritimes dans un sens favorable aux pêches artisanales" disent les pêcheurs ; "s'opposer à la marchandisation de la procréation" disent les universitaires. C'est sur **ces deux registres de la protection et de l'équité, qui renvoient aux deux valeurs de responsabilité et de solidarité**, que doivent donc s'étager les réponses individuelles et collectives qui vont des attitudes aux systèmes de gestion puis des systèmes de gestion aux règles de droit.

### *c) La mise en place d'une gouvernance mondiale démocratique*

Le troisième secteur plébiscité concerne la gouvernance mondiale. Ni les régulations établies à l'échelle des Etats ni le renforcement des relations entre Etats ne sont jugés suffisants pour faire face aux défis et c'est sans doute pourquoi ce thème est jugé prioritaire.

Les propositions des différents ateliers sont complémentaires. Beaucoup d'entre elles ont été enrichies et précisées au cours des ateliers thématiques et nous aurons l'occasion d'y revenir mais les contributions des ateliers collégiaux tracent déjà un vaste programme. Deux formulations, issues de milieux très différents, en définissent les contours généraux. "Un ordre mondial permettant une gouvernance fiable, responsable, participative, démocratique, plurielle, tolérante et avec une justice sociale" disent les habitants. "Une gouvernance globale démocratique, équitable, respectueuse de la pluralité, à l'échelle de la mondialisation et répondant aux défis communs" disent les fonctionnaires internationaux. On ne peut qu'être frappé de la formulation presque identique issue de milieux très différents.

Aucune proposition ne vise à revenir à des Etats souverains : l'ampleur des interdépendances rend cette hypothèse irréaliste. **La communauté mondiale ne peut connaître que la marche avant.** L'unilatéralisme tel que pratiqué actuellement par les USA est également une voie sans issue. Pour autant, les propositions ne mettent pas en avant la formation d'un pouvoir supranational centralisé. Elles suggèrent plutôt la combinaison d'un ensemble de dispositifs plus susceptibles d'assurer le pluralisme, l'efficacité, la liberté de chaque peuple. **Parce que le défi central est de concilier unité et diversité les ateliers thématiques mettront l'accent sur l'articulation entre les différents niveaux de gouvernance.** Au stade des ateliers collégiaux les préoccupations qui émergent sont **la définition d'un "bien commun"** (chefs d'entreprise) et **l'élaboration d'un nouveau "contrat mondial"** (scientifiques), qui impliquent de "recentrer la gouvernance mondiale sur les valeurs éthiques" (jeunes). A partir de là, il faut réformer les institutions multilatérales actuelles vers **plus de démocratie** (personnalités politiques), **plus de largeur de vue** (la prise en compte des effets de l'OMC sur l'agriculture et la pêche, disent les pêcheurs), **une place plus équitable** faite aux pays pauvres (chefs d'entreprise, militaires et juristes) et **une responsabilité mieux assumée** par les pays riches (élus locaux).

**Cette gouvernance mondiale ne peut être de nature exclusivement publique.** "Elle est basée sur la participation et la concertation actives de différentes forces sociales" disent les habitants. Il faut "faire participer les entreprises à la gouvernance mondiale" soulignent les responsables politiques. "Les ONG doivent participer aux décisions politiques nationales et internationales" disent les ONG. Et, de façon significative, les élus locaux préconisent à la fois une "gouvernance économique mondiale" et la création d'un "réseau de villes et de territoires" pour être en mesure d'être acteurs de ces régulations mondiales. Les organismes privés eux-mêmes sont invités à « construire des évaluations qui prennent en compte les données sociales » (actionnaires et financiers).

## 2.2) Trois autres secteurs sont très fréquemment cités : la citoyenneté, l'éducation, les modes de production et la pluralité des modèles économiques

### *a) La citoyenneté citée par 17 ateliers associe à tous les niveaux la responsabilité à l'exercice des droits*

La citoyenneté, dans les propositions, apparaît comme le **corollaire de la responsabilité** : être citoyen c'est moins bénéficier de droits qu'être mis en mesure d'exercer un rôle, une responsabilité, dans la gestion de la communauté. L'idée de citoyenneté apparaît donc surtout comme la **possibilité** et le **devoir** de participer aux décisions et de s'organiser collectivement pour être en mesure de le faire. C'est le sens du terme anglais "empowerment" : se trouver en capacité d'exercer une responsabilité.

La citoyenneté, entendue ainsi, est donc indivisible : elle ne saurait se limiter à l'exercice de droits politiques au sein d'une démocratie représentative. C'est le **fruit d'un apprentissage** qui s'opère certes à l'école mais aussi dans toutes les situations professionnelles et sociales. Le collègue des enseignants insiste sur le fait que pour parvenir à une éducation citoyenne il faut commencer par "développer un mode de gestion participatif de l'enseignement au niveau des établissements, des programmes, des politiques éducatives" et par "concevoir une éducation formant des citoyens ayant un recul critique plutôt que des techniciens du savoir". Les militaires estiment qu'il faut "promouvoir une gouvernance démocratique et transparente, y compris dans l'armée". Elus locaux et habitants se rejoignent pour rechercher les moyens et instruments "d'une participation réelle des habitants dans la conception et l'élaboration des politiques publiques". Les chefs d'entreprise soulignent la nécessité de "promouvoir une participation active" et, pour cela, d'apprendre à "écouter, dialoguer, négocier, décider". Les travailleurs de la santé estiment qu'il faut "donner aux citoyens le droit de décision dans les politiques de la santé".

Le discours sur la démocratie participative est devenu au cours des années 90 une véritable figure de style, une conclusion obligée de toutes les conférences internationales. On voit qu'au 21ème siècle les défis de la société ne sauront être relevés sans de **nouvelles formes de partenariat** entre les différents acteurs sociaux. Ce ne sera possible que moyennant des transformations profondes au niveau des citoyens eux-mêmes et au niveau des différentes institutions ; moyennant aussi de nouveaux instruments et de nouveaux modes d'organisation.

### *b) L'éducation est un moyen privilégié de promouvoir un changement d'attitude*

L'importance accordée à l'éducation découle évidemment de la place accordée aux changements d'attitude, à l'évolution des priorités éthiques et des modes de gestion dans l'agenda du 21ème siècle. L'éducation **est sommée de jouer un rôle transformateur mais, pour le jouer, les systèmes éducatifs doivent commencer par se réformer eux-mêmes et c'est toute la difficulté de l'exercice**. On retrouve dans les propositions des différents collèges sur l'éducation **la double dimension** déjà évoquée à propos de la biosphère : d'un côté **un changement de contenu** et de l'autre **l'équité d'accès**.

Un changement de contenu : "une éducation à l'être, préparant aux défis du 21ème siècle" pour reprendre l'expression des fonctionnaires et organisations publiques internationales.

L'éducation, en effet, doit d'abord **promouvoir des attitudes** et ne pas s'en tenir à accumuler des savoirs techniques. "Développer la créativité de l'enfant" (habitants), "éduquer dans des valeurs éthiques favorisant la tolérance et l'ouverture vers les autres" (religieux et philosophes) ; "un système équilibré basé sur les échanges culturels, les valeurs avec une vision universelle, formant des individus responsables et compétents" (jeunes) ; "multiplier les écoles de paix" (militaires) ; "éduquer pour la durabilité et la paix" (habitants) ; "éduquer pour la citoyenneté et la responsabilité" (habitants) ; "éducation à la citoyenneté" (ONG). Elle doit aussi, par ses programmes et son mode d'organisation, **préparer à une approche plus globale** : "les savoirs intégrés dans les travaux transdisciplinaires" (enseignants) ; "des structures éducatives permettant un équilibre des relations formelles et informelles et un enracinement dans le contexte" (jeunes) ; "une éducation respectueuse de l'histoire et de l'environnement" (élus locaux).

A côté du changement de contenu, l'égalité d'accès. "L'école pour tous" et "l'éducation tout au long de la vie" demeurent des préoccupations brûlantes, citées sous des formes légèrement différentes par de nombreux ateliers : "promouvoir une éducation pour tous et citoyenne" (militaires et juristes) ; "gratuité, laïcité, éducation pour tous" (habitants) ; "renforcer les dispositifs d'accès des filles et des femmes à l'éducation" (femmes) ; "accès à l'éducation à tout moment de la vie" (syndicalistes), etc...

### *c) Une économie plurielle et des modes de production durables*

Les propositions relatives au système de production ont été peu approfondies lors des ateliers collégiaux mais sont révélatrices néanmoins des réactions qui s'esquissent un peu partout à l'égard d'une économie marchande dominée au plan international par de grandes entreprises et qui se caractérise par : la marchandisation du monde ; l'hégémonie du système mondial vis-à-vis des économies locales ; l'absence de contrôle international et finalement l'irresponsabilité des entreprises à l'égard de l'impact final de leur action.

Trois axes de changement en découlent :

- **la nécessité de refonder la sphère de l'action publique**, en écho à la définition du bien commun : "gratuité des ressources et des biens vitaux" disent les habitants ; "s'opposer à la marchandisation de l'éducation", "passer d'une approche consumériste de l'enseignement à une construction collective du savoir" disent les habitants ;

- **l'affirmation et l'exercice de la responsabilité des producteurs et des consommateurs** : "changer le comportement des consommateurs et des entreprises" (ONG) ; "responsabiliser les banques sur les conséquences financières de leur action" (actionnaires et financiers) ;

- **la subsidiarité et la pluralité dans le système économique** : reconnaître **la légitimité d'une approche locale**, fondée sur les besoins et les capacités locales. L'échange international et l'économie marchande doivent venir en complément et non en remplacement de cette approche locale. Cela suppose : que cette "**subsidiarité économique**", par analogie avec la subsidiarité politique, ne soit pas interdite par les accords commerciaux internationaux ; que l'accès aux ressources financières ne soit pas réservé aux plus puissants, enfin que **la diversité des formes d'économie et de production soit promue au même titre que toutes les autres formes de diversité, écologique et culturelle**. "Développer et renforcer les économies locales" (habitants) ; "permettre l'accès à l'initiative économique" (chefs d'entreprise) ;

"développer une approche sociale de l'économie" (juristes et militaires) ; "accès des femmes aux ressources financières" (femmes) ; "diversifier les modèles agricoles d'exploitation" (paysans) et "limiter l'exploitation des mers par les bateaux de pêche industrielle" (pêcheurs) ; "répondre à des besoins épidémiologiques exprimés par la population" (travailleurs de la santé) ; "une économie équitable et solidaire" (élus locaux) : voilà quelques illustrations concrètes de cette idée de subsidiarité et de pluralité.

### **2.3) Au troisième niveau de l'agenda apparaît un ensemble de préoccupations dérivées des priorités principales**

- La lutte contre la pauvreté
- Une organisation des échanges et des flux commerciaux conforme aux objectifs d'équité, de solidarité, de subsidiarité et de pluralité
- Une science démocratisée, privilégiant l'adaptation aux besoins locaux et la préservation de la biosphère
- L'énoncé **d'un nouveau contrat social** pour fonder la cohésion des sociétés
- L'extension et la mise en œuvre des droits.

Ces thèmes seront repris et développés dans les ateliers thématiques.

### **III/ La confrontation des propositions des collèges et des travaux de l'Alliance permet de dégager sept stratégies de changement (analyse des cartes thématiques)**

Le pari méthodologique le plus difficile de l'Assemblée, en tant que préfiguration d'un Parlement de la Planète, était de ne pas fixer à l'avance l'ordre du jour des discussions thématiques mais de le déduire des travaux des ateliers collégiaux. C'est pourquoi l'équipe d'organisation n'a disposé que de quelques heures, une fois établies les différentes "cartes collégiales", pour en dégager les centres d'intérêt communs qui ont fait, chacun, l'objet d'un atelier thématique.

Pour assurer la pluralité socioprofessionnelle des réflexions thématiques, les participants de chaque atelier collégial se sont répartis entre les différents ateliers thématiques. **En cassant une logique naturelle où chacun serait allé débattre des thèmes sur lesquels il était le plus compétent, l'Assemblée a certainement perdu en profondeur. Elle a, par contre, gagné en pertinence en résistant à la juxtaposition d'approches spécialisées.**

L'analyse des "cartes collégiales" a renforcé la polarisation de l'agenda du 21ème siècle autour de quelques thèmes. Par exemple, tout ce qui touche à la préservation de la biosphère, l'énergie, l'eau, les sols, l'air, les écosystèmes se trouve ventilé principalement entre deux séries de stratégies : celles qui visent à développer de nouveaux systèmes de production agricole et industrielle ; celles qui visent à créer à différentes échelles, en particulier à l'échelle mondiale, de nouvelles formes de relations entre les sociétés et leur environnement, de nouvelles solidarités et de nouvelles régulations. De son côté la gestion des échanges ou des flux financiers renvoie, en fin de compte, à des questions de gouvernance.

Dix sept thèmes de travail ont été identifiés à partir de cette analyse des cartes collégiales. Nous les avons regroupé ici.

**3.1) Le premier chapitre est consacré à l'émergence d'un socle éthique commun. Il regroupe trois thèmes:**

- *thème 1* : une éthique de la responsabilité ;

- *thème 2* : concilier unité et diversité ; concilier la globalisation avec la préservation de l'identité culturelle, le respect de l'autonomie et la diversité ;

- *thème 3* : promouvoir la tolérance et le respect entre les cultures.

L'énoncé même des thèmes illustre ce qui était clairement ressorti des ateliers collégiaux : les valeurs qui émergent relèvent à la fois des attitudes individuelles - sens de la responsabilité, respect de l'autre - et des règles de vie en société donc de la gouvernance - en particulier la traduction juridique de la responsabilité et les modalités concrètes de conciliation de l'interdépendance et de l'autonomie, de l'unité et de la diversité.

**3.2) Le second chapitre est consacré au développement et à la diffusion des informations, des connaissances et des attitudes répondant aux défis actuels des sociétés.** Il regroupe également trois thèmes :

- *thème 4* : des sciences et technologies au service du développement durable ;

- *thème 5* : une éducation pour tous préparant les personnes et les sociétés à relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle ;

- *thème 6* : des médias libres, au service de la compréhension du monde, du contrôle démocratique et de l'action citoyenne.

Dans les trois cas, il s'agit de réorienter des institutions et dispositifs existants, constitués au fil des siècles et marqués ces dernières décennies par un double mécanisme d'uniformisation et de subordination à une logique marchande. Ils participent aujourd'hui à l'élaboration et à la diffusion d'un modèle unique de pensée. Le défi est d'en faire au contraire un outil de transformation pour reconnaître, faire émerger et diffuser des approches mieux adaptées aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

**3.3) Le troisième chapitre est consacré à l'émergence d'alternatives dans la production de biens et services, au service de l'ensemble de la société et de la préservation de la biosphère.** Il regroupe deux thèmes :

- le *thème 7*, "**des systèmes alternatifs de production et de consommation face à des ressources limitées et un environnement fragile**" met l'accent sur les systèmes techniques de production et d'échange ;

- le *thème 9*, "**solidarité et alternatives économiques du niveau local au niveau global**" met plutôt l'accent sur la subsidiarité économique - c'est-à-dire la légitimité d'une maîtrise locale de la production et de l'échange - et sur la promotion à l'échelle internationale d'une économie plus humaine, plus solidaire et mieux enracinée dans les sociétés.

Tous les autres thèmes, c'est-à-dire **neuf sur dix-sept, plus de la moitié, portent sur différents aspects de la gouvernance du niveau local au niveau global.** Il est remarquable de constater que les axes stratégiques issus des travaux de l'Alliance font la même place primordiale aux questions de gouvernance.

On peut ainsi affirmer que l'agenda du 21<sup>ème</sup> siècle se résume en une phrase : **primauté de l'éthique et du politique sur le technique et l'économique, de la fin sur les moyens**, après un 20<sup>ème</sup> siècle où, progressivement, les moyens du progrès, la science et le marché, ont fini par devenir des finalités par eux-mêmes. Remettre la science et le marché à leur juste place, subordonner les moyens aux fins et la raison instrumentale à la sagesse, reconnaître que l'art de résoudre les problèmes n'est rien si ces problèmes ne sont pas convenablement identifiés, faire passer l'harmonie entre les hommes et avec la nature avant la simple accumulation de biens matériels : autant de manières d'exprimer cette primauté de l'éthique et du politique.

Mais la diversité des questions et des propositions relatives à la gouvernance montre aussi la complexité du sujet. **La primauté du politique ne signifie pas seulement la primauté à l'expression démocratique des volontés des citoyens. Elle signifie aussi et surtout le développement de méthodes, de techniques, de concepts et d'institutions adaptés aux réalités d'une société complexe, capables de concilier autonomie locale et cohérence globale, unité et diversité.** Cette élaboration d'une idéologie, de principes et de pratiques, l'émergence d'un consensus à leur sujet sera à n'en pas douter une des grandes affaires du 21ème siècle.

Les neuf thèmes issus des ateliers collégiaux et concernant la gouvernance peuvent eux-mêmes être ventilés en quatre chapitres, numérotés de quatre à sept, identiques à ceux qui découlent des travaux de l'Alliance.

**3.4) Le quatrième chapitre est consacré à la mise en place à tous les niveaux, du local au global, d'une gouvernance à la fois légitime, démocratique et efficace.** Il regroupe trois thèmes :

- le *thème 8*, "**un développement local valorisant les initiatives et les cultures de tous**", met l'accent sur la place centrale de l'approche locale dans la gouvernance, y compris et surtout dans un système globalisé. **Il associe subsidiarités politique, économique et culturelle ;**

- le *thème 13*, "**transparence, responsabilité et participation à tous les niveaux de la gouvernance**" part du constat que la démocratie s'apprend certes au niveau local mais n'a de sens que si les citoyens et les différents acteurs sociaux assument leurs responsabilités à tous les niveaux et si la transparence, le respect des règles, le contrôle des gouvernants, le partenariat et les contre-pouvoirs existent aussi aux autres niveaux, jusqu'au niveau mondial ;

- le *thème 15*, "**réformer l'Etat**" reconnaît le rôle central de l'Etat "bâtitteur de solidarité" mais à condition qu'il se réforme et trouve sa juste place en coopération avec les autres niveaux de gouvernance, du local au mondial.

**3.5) Le cinquième chapitre est consacré à la structuration internationale des acteurs sociaux et à la construction, sur la base d'un clair partage des rôles, des partenariats entre acteurs et avec les pouvoirs publics.** Il regroupe deux thèmes :

- le *thème 11*, "**organiser le dialogue entre secteurs de la société pour la construction de la paix**" met en évidence le nombre significatif d'ateliers collégiaux qui ont insisté sur la construction de la paix. Celle-ci est globale, ne sépare pas l'individuel et le collectif, la violence domestique et la guerre. "La paix recouvre tous les aspects de la vie sociale, ce n'est pas seulement l'absence de conflits" précise d'ailleurs l'atelier des militaires et juristes. De ce fait, le maintien de la paix n'est pas, tant s'en faut, l'affaire exclusive des Etats. Elle implique, comme beaucoup d'autres aspects de la gouvernance, l'engagement de tous les acteurs, à tous les niveaux ;

- l'importance du *thème 14*, "**public-privé, délimitations, partage des rôles, régulations et partenariat**" s'est déjà révélée dans les propositions des ateliers collégiaux sur la

gouvernance mondiale. Il comporte deux dimensions : une nouvelle délimitation, donc de nouveaux fondements, du "bien public", qui doit échapper à la privatisation et à la marchandisation, au nom de l'équité et au nom de la préservation ; une approche partenariale, la gouvernance ayant pour fonction majeure **d'organiser les rapports sociaux pour la production de ce bien public.**

**3.6) Le sixième chapitre est consacré à l'équilibre des mécanismes de la gouvernance au profit des groupes sociaux ou des pays les plus faibles, pour leur permettre de participer au monde, de bénéficier de droits réels et d'être des citoyens à part entière.**

Il regroupe deux thèmes qui sont les deux versants de cette exigence : d'un côté la capacité des personnes et des groupes sociaux à revendiquer, conquérir et exercer leurs droits ; de l'autre, l'organisation des solidarités, notamment internationales, sans lesquelles l'expression des droits reste purement théorique. **Droits, responsabilités et solidarités forment les trois pointes d'un triangle, chaque pointe étant dépendante des deux autres :**

- le *thème 10*, "**promouvoir les droits politiques, économiques, culturels et sociaux au service de la dignité**" regroupe des propositions issues de quinze ateliers collégiaux. Il a deux caractéristiques principales : il met l'accent sur **l'égalité des droits** - des jeunes, des femmes, des plus pauvres- ; **il élargit la notion du droit** au droit, par exemple, pour les paysans d'utiliser leurs propres ressources, au droit des consommateurs de connaître ce qu'ils mangent ;

- le *thème 16*, "**mondialisation, solidarités, accès aux ressources ; de nouveaux rapports Nord Sud**" met l'accent sur **la redistribution** des ressources financières (remboursement de la dette, accès au crédit), sur la nécessité d'un **contrat mondial** pour relever les grands défis, sur **la participation effective** des pays les plus pauvres à la gouvernance mondiale.

**3.7) Le septième chapitre est consacré à la création, face aux nouveaux défis de l'humanité, notamment ceux qui concernent la protection et la gestion de la biosphère, de nouvelles régulations publiques en s'opposant à une domination exclusive par les rapports marchands.** Il regroupe deux thèmes :

- *thème 12*, "**gouvernance et environnement, les moyens institutionnels, politiques et juridiques de gestion des relations entre les sociétés et leur environnement**" croise les préoccupations liées aux relations avec la biosphère et celles liées à la gouvernance. L'évolution des attitudes et des mentalités ne suffit pas. L'action publique est nécessaire pour transformer l'éducation, mettre en place les moyens de gestion, contrôler l'application des règles, définir les régimes d'accès aux ressources et leur partage, construire les systèmes d'information, créer les apprentissages, délimiter et gérer le secteur public ;

- le *thème 17*, "**gouvernance mondiale : économie mondiale, entreprises multinationales et nouvelles régulations**" souligne le déséquilibre existant entre l'internationalisation des acteurs économiques et les régulations politiques, majoritairement nationales.

#### **IV/ L'apport des ateliers thématiques (analyse des cartes de stratégie thématique): l'interdépendance des stratégies**

Chaque atelier thématique, composé de participants venus de tous les horizons sociaux et professionnels, avait pour mission d'approfondir un des dix-sept thèmes prioritaires identifiés à l'issue de la première étape. Chaque participant se trouvait ainsi, en principe, porte-parole des réflexions de son propre milieu sur le thème de l'atelier. Chaque atelier avait également mission de regrouper les propositions de l'atelier autour d'un petit nombre d'axes stratégiques, donnant naissance **aux cartes de stratégie thématique**.

L'examen de ces "cartes" révèle de nombreux croisements entre les thèmes, signe que les changements à venir sont liés entre eux : l'éthique oriente l'éducation, la science, les médias, l'économie et la gouvernance ; les médias sont interpellés aussi bien pour assurer la pluralité culturelle ou pour promouvoir des alternatifs de promotion et de consommation que pour contrôler les gouvernants ; la gestion durable des relations entre humanité et biosphère mobilise l'éthique, l'éducation, la science et la gouvernance aux différentes échelles, etc...

L'examen révèle aussi les limites de la démarche mise en œuvre lors de l'Assemblée. Les axes stratégiques identifiés par les ateliers n'ont parfois qu'un rapport indirect avec le thème de l'atelier et regroupent des propositions elles-mêmes hétérogènes. Les propositions énoncées ne constituent pas toujours un véritable approfondissement du thème. Ces limites s'expliquent par la dynamique même de l'Assemblée. **Les ateliers thématiques étaient définis par leur titre, non par leur contenu** et chaque atelier a donc interprété librement son objet. L'animation des ateliers thématiques a aussi été plus improvisée que celle des ateliers collégiaux puisque les thèmes des ateliers, étaient inconnus à l'avance. La ventilation des participants issus des différents milieux sociaux et professionnels dans les différents ateliers thématiques a eu le grand intérêt de susciter le dialogue entre ces milieux mais elle a eu aussi pour conséquence d'amener certains participants à discuter de thèmes qui ne correspondaient pas à leurs centres d'intérêts prioritaires. Chacun a accepté les règles du jeu avec une grande bonne volonté mais en souhaitant parler de ce qui le préoccupait vraiment.

Ces observations sur les limites de la démarche n'enlèvent rien à l'intérêt des propositions énoncées dans le cadre des ateliers thématiques : au bout du compte, les propositions des ateliers thématiques reflètent **ce que les participants avaient en tête et voulaient partager avec les autres**, la combinaison de ces préoccupations vient renforcer et préciser l'agenda.

Le texte qui suit reprend les ateliers thématiques classés en sept chapitres comme dans le chapitre précédent et met en lumière les croisements révélés par l'analyse des cartes de stratégie thématique.

#### 4.1 - Chapitre 1 . L'émergence d'un socle éthique commun (thèmes 1, 2 et 3)

Les thèmes 2, "concilier l'unité et la diversité", et 3, "promouvoir la tolérance et le respect entre les cultures", ont traité en pratique de questions très voisines. Les propositions des trois premiers ateliers s'organisent donc autour de deux pivots : la responsabilité et le respect de la diversité.

**La responsabilité s'applique à tous les domaines de l'activité humaine.** Les participants à l'atelier « éthique de la responsabilité » ont d'ailleurs classé leurs propositions par rapport aux quatre pôles thématiques de l'Alliance : responsabilité des relations entre humanité et biosphère (l'éthique écologique) ; responsabilité dans la gouvernance ; responsabilité dans l'économie et la société ; responsabilité dans l'affirmation, la diffusion et la mise en œuvre de valeurs communes.

**Le respect de la diversité** implique une attention particulière apportée au dialogue interculturel. L'entrée en relation avec l'autre, le dialogue entre les cultures fait partie de la **responsabilité de chacun** d'entre nous. Mais la découverte de l'autre et la possibilité d'une cohabitation harmonieuse avec les autres cultures impliquent aussi des efforts particuliers : dans le domaine de **l'éducation et des médias** car la compréhension des autres cultures n'est pas possible si ces autres cultures ne sont pas présentées de manière équitable à travers l'éducation et à travers les médias ; dans le domaine de **la gouvernance** car il faut créer les régulations institutionnelles et politiques permettant à la diversité culturelle d'être un apport à la communauté et non un obstacle à sa cohésion.

#### 4.2 - Chapitre 2 . Le développement et la diffusion des informations, des connaissances et des attitudes (thèmes 4, 5 et 6)

La réflexion sur les sciences (atelier 4), l'éducation (atelier 5) et les médias (atelier 6) se subdivise à chaque fois en trois idées principales. La science doit : s'enraciner dans les contextes locaux ; être un bien public ; privilégier une approche globale des relations avec la biosphère. L'éducation doit être : un bien public accessible à tous ; un moyen de comprendre la complexité et les relations entre les différents aspects du monde, entre les êtres et les choses ; un lieu de transmission de l'éthique. Les médias doivent : résister au mouvement de concentration et être ouverts aux alternatives ; valoriser leur enracinement local ; jouer un rôle majeur dans la construction des contre- pouvoirs nécessaires à la démocratie.

La comparaison entre les trois thèmes fait apparaître quelques constantes.

Première constante : **la place du local**, des approches locales aussi bien pour la science et l'éducation que pour les médias. Dès lors que les **relations** sont essentielles, entre les sociétés et leur environnement, entre l'éthique et l'économie, entre l'économie et la gouvernance, on ne peut se limiter à juxtaposer des savoirs, des enseignements, des informations. Ils doivent être reliés, mis en situation, relativisés dans chaque contexte particulier. Le renforcement des approches locales, auquel les médias sont appelés à contribuer, n'est pas une **négation** de la mondialisation mais la **condition** pour que cette mondialisation soit une construction solidaire et non une évolution aveugle.

Seconde constante : l'affirmation du **bien public**. Le « monde n'est pas une marchandise ». C'est tout particulièrement vrai pour la science, l'éducation, l'information. En envahissant ces domaines, le marché sort de son champ de compétence et de légitimité.

Troisième constante : **l'éthique n'est pas une question « à part »**, à laquelle on s'intéresse quand on a le temps. La question des objectifs – pour quoi et pour qui mène-t-on des recherches, enseigne-t-on, transmet-on de l'information – l'emporte sur la question des moyens. La responsabilité concerne à la fois **l'acte** – du chercheur, de l'enseignant, du journaliste – et le **message** : le message n'a pas de sens si celui qui le transmet n'en est pas l'incarnation.

Quatrième constante : la responsabilité des uns et des autres se manifeste par **une volonté et une capacité de résistance face à la marchandisation, d'indépendance face à la concentration du pouvoir et de lucidité face à la pensée unique**.

#### **4.3 - Chapitre 3 . L'émergence d'alternatives dans la production et la consommation de biens et de services (thèmes 7 et 9)**

L'atelier 7 "systèmes de production" a identifié deux grands axes : la promotion des **systèmes agricoles et agroalimentaires durables** ; la promotion de **l'écologie industrielle** c'est-à-dire d'une nouvelle approche des relations entre les activités industrielles.

L'atelier 9 "solidarité et alternatives économiques" a mis l'accent sur la promotion à l'échelle internationale des expériences d'économie solidaire, souvent encore locales et marginales.

La comparaison des différents thèmes abordés dans ces deux ateliers révèle à son tour un certain nombre de constantes.

Première constante, **l'émergence d'un contre-modèle** qui valorise **la recherche de cohérences locales**. L'idée actuellement dominante qu'une spécialisation des activités et des espaces est la condition du développement et du progrès économique et que la marchandisation de la science est la condition du progrès scientifique révèle ses limites et ses effets pervers. **Les ressources naturelles ne peuvent être gérées que par une approche locale et intégrée de l'insertion des activités humaines dans leur environnement**. Les écosystèmes que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas des écosystèmes naturels. Ils incluent l'activité humaine. De ce fait le 21<sup>ème</sup> siècle mobilisera des modes de raisonnement et d'organisation plus proches de la période préindustrielle – quand l'entretien local du système écologique et social était une condition de survie – que de la période industrielle où l'on a raisonné comme si les ressources naturelles étaient infinies ou remplaçables. C'est pourquoi le rappel de l'intérêt « de la sagesse, des connaissances et des méthodes traditionnelles » n'est pas une évocation nostalgique du passé mais le constat que **les anciens étaient confrontés à des problèmes de même nature que ceux du 21ème siècle** et qu'il serait criminel d'ignorer leurs apports.

Seconde constante, **le développement de ce contre modèle implique des actions combinées de natures extrêmement diverses** car le modèle actuel a façonné les modes de raisonnement et les institutions et ceux-ci résistent donc aux changements. Les actions d'éducation et de sensibilisation, les dispositifs juridiques pour renforcer la responsabilité des acteurs à l'égard des impacts de leur comportement, les dispositifs fiscaux pour réduire la consommation de

ressources, la promotion de nouveaux modèles de production et de consommation sont mutuellement indispensables. « Contre modèle » ne signifie pas « contre société », des purs s'isolant du reste de la société jugée « corrompue » ou « non durable ». Il s'agit plutôt de **transformer progressivement la société à partir d'une approche lucide de ses défis.**

Troisième constante, **la recherche de nouveaux liens entre le local et le global.** C'est dans ce cadre que le **principe de subsidiarité active** né dans le champ politique, **s'étend au champ économique.** La recherche de cohérences plus fortes au niveau local ne signifie pas un enfermement dans le local mais la recherche de nouveaux rapports entre le local et le global. Et cela passe dans un premier temps par une **mise en réseau** des expériences et des acteurs.

#### **4.4 - Chapitre 4 . Une gouvernance légitime, démocratique et efficace du local au global (thèmes 8, 13 et 15)**

Les participants de l'atelier 8, "un développement local valorisant les initiatives de tous" ont énoncé les quatre conditions d'un véritable partenariat entre les pouvoirs publics et les autres acteurs sociaux : **la structuration indépendante des acteurs sociaux** pour échapper aux logiques clientélistes ; la possibilité pour ces acteurs de disposer d'une **information** et d'une **formation** adéquates ; de **nouvelles attitudes des responsables politiques** ; le développement de **méthodes adaptées** pour que **la co-production des politiques publiques** devienne la règle. Il est aussi souligné que ces nouvelles approches doivent permettre d'élaborer et de conduire des **politiques plus globales, plus intégrées.** Démocratie participative et élaboration de politiques intégrées sont deux progrès indispensables de la gouvernance. Aucune des deux ne se suffit à elle-même.

Mais les participants de l'atelier 8 n'ont pas souhaité se limiter à l'approche locale : le partenariat entre acteurs sociaux s'accompagne nécessairement **de nouvelles formes de coordination entre autorités locales, nationales et internationales.** Les expériences locales doivent s'échanger, les acteurs sociaux s'organiser au plan international.

Les participants de l'atelier 15, "réformer l'Etat", ont adopté la même attitude en refusant d'être enfermés dans l'intitulé de leur thème. Ils ont retenu trois axes stratégiques : "la décentralisation et le renforcement des pouvoirs locaux" ; "l'Etat bâtisseur de la solidarité" ; "la citoyenneté mondiale". L'Etat, selon eux, garde au 21<sup>ème</sup> siècle un rôle majeur dans la redistribution, le financement et l'organisation des services publics fondamentaux, la lutte contre la pauvreté et les discriminations. Mais **il n'est qu'un échelon parmi d'autres de la gouvernance,** inséparable de ce qui se passe "en dessous" (au niveau local) et "au-dessus" (au niveau régional et mondial).

Quant aux participants de l'atelier 13, ils devaient dire comment "promouvoir la responsabilité et la participation à tous les niveaux de gouvernance". En fait, ils ont traité des thèmes très voisins des précédents : **organisation de la société et évolution des pouvoirs publics sont inséparables** ; le renforcement de la capacité d'intervention et de contrôle de la société et l'exercice de la citoyenneté s'opèrent à tous les niveaux à la fois. L'atelier a plus particulièrement mis en exergue deux thèmes : le rôle des médias, avec la proposition d'une **Alliance mondiale des médias alternatifs** et la **lutte contre la corruption.** Cette lutte nécessite elle aussi une action intégrée, allant du niveau local au niveau mondial, qu'il s'agisse

du suivi des transactions financières, du financement des partis politiques ou de la possibilité de poursuivre en justice, au plan international, corrompus et corrupteurs.

L'ensemble de ces trois ateliers forme ainsi un tout cohérent. **Le rapport local-global y occupe une place centrale.**

#### **4.5 - Chapitre 5 . La structuration internationale des acteurs sociaux et le partenariat (thèmes 11 et 14)**

L'importance de la structuration des acteurs sociaux s'est déjà révélée dans les autres ateliers. L'atelier 11 traitait plus spécifiquement du dialogue entre acteurs de la société pour la construction de la paix. Il a mis l'accent sur quatre dimensions. Tout d'abord, il faut **rendre la paix désirable**, en faire, selon les termes de l'atelier, "une aventure dynamique et passionnante", dans un monde qui en réalité, valorise la compétition et l'affrontement. Comme l'observent les participants, **les médias attachent actuellement l'image de héros au combattant plutôt qu'au constructeur de paix**. Ensuite, la coopération que suppose le partenariat appelle une autre attitude culturelle que l'affrontement. Il faut promouvoir, notamment par l'éducation, les attitudes coopératives et la gestion non violente des conflits et des différences. En troisième lieu il faut que les institutions publiques, du local au global, soient ouvertes au partenariat. Enfin, il faut que les acteurs sociaux s'organisent pour être en mesure de jouer pleinement leur rôle de partenaire aux différentes échelles : "renforcer les mouvements sociaux comme agents de changement social sans violence", note l'atelier.

L'atelier 14 était consacré plus précisément "à la délimitation et au partage des rôles entre privé et public". D'abord, affirme l'atelier, parler de nouveau partage des rôles ne signifie pas de préconiser l'effacement des responsabilités et des prérogatives publiques. Sont soulignées au contraire les responsabilités régulatrices et redistributrices des pouvoirs publics. "Maîtriser, réguler, partager" sont les maîtres mots. **Le partenariat ne retire rien aux responsabilités politiques, il propose seulement d'en faire un autre usage, en organisant la coopération entre les acteurs plutôt qu'en imposant des modes administratifs de gestion du bien public**. La démarche s'opère en deux temps : **d'abord s'opposer** à la privatisation des biens communs ; **ensuite apprendre** une gestion coopérative de ces biens.

#### **4.6 - Chapitre 6 . La gouvernance protège les droits et les intérêts des plus faibles (thèmes 10 et 16)**

L'atelier 10, consacré aux droits, a distingué les droits politiques, économiques et culturels. Il ne suffit pas, rappelle-t-il d'obtenir des droits politiques, il faut avoir les moyens de les exercer et cela ne s'opère pas dans un simple face à face entre des individus isolés et les pouvoirs publics. C'est pourquoi l'atelier revient, lui aussi, sur l'importance des **réseaux d'échange**, sur la **construction d'espaces de solidarité internationaux**, sur la participation active des citoyens à l'élaboration des politiques. Le "droit" ainsi affirmé s'apparente plutôt à la "citoyenneté" tel qu'elle était apparue dans les ateliers collégiaux.

Les droits économiques, de leur côté sont abordés à la fois au plan individuel et au plan collectif. **Le parallèle est établi explicitement entre un revenu d'existence pour les**

**personnes et les droits économiques des peuples**, bafoués notamment par l'exigence de remboursement par certains peuples d'une dette qui a surtout permis à leurs dirigeants de s'enrichir.

Les droits culturels, enfin, renvoient aux **conditions concrètes de la coexistence pacifique au sein des sociétés multiculturelles**.

L'atelier 16 a traité de la mondialisation des solidarités et de l'accès aux ressources. Deux types de ressources ont été distinguées : les ressources naturelles et les connaissances. Les "**ressources naturelles**" existent en quantité finie. Il faut combiner **justice sociale** dans l'accès à ces ressources et **qualité de leur gestion**. Les **savoirs et connaissances** utiles à l'action, de leur côté sont des biens qui se multiplient en se partageant. Ils doivent relever d'une **logique de mutualisation**. **On voit ainsi confirmée l'idée majeure selon laquelle chaque catégorie de biens doit avoir sa propre logique de production et de gestion. Les ressources naturelles et les produits de la connaissance ont en commun de ne pas relever principalement du marché.**

La mondialisation des solidarités et la protection des intérêts des groupes sociaux et des pays les plus faibles impliquent la combinaison de trois types d'action à l'échelle internationale : **l'organisation des acteurs** eux-mêmes, l'affirmation du **devoir de justice** (en particulier la réparation des préjudices subis), la mise en place de **régulations plus favorables aux acteurs et aux pays les plus faibles**. Ce n'est pas par des replis protectionnistes mais par la mise en place de régulations équitables et par la construction de contre pouvoirs que l'on pourra faire échec aux dérives actuelles de la mondialisation.

#### **4.7 - Chapitre 7 . La mise en place de nouvelles régulations publiques s'opposant à une domination exclusive par les rapports marchands (thèmes 12 et 17)**

L'atelier 12 devait traiter des moyens institutionnels, politiques et juridiques de gestion des relations entre les sociétés et leur environnement. Une fois encore, les participants n'ont pas voulu se laisser enfermer dans une thème jugé trop étroit. Ils énoncent eux aussi, ce qui apparaît décidément la priorité commune : une organisation de la communauté mondiale démocratique et efficace. **Aucune approche environnementale n'est possible sans l'associer à une approche sociale** : "associer à toute préoccupation environnementale le développement et la lutte contre la pauvreté", titre d'ailleurs l'atelier. "Eviter l'exploitation de l'homme sous prétexte de l'environnement" précise-t-il.

La contradiction actuelle entre les préceptes de préservation de l'environnement, le refus des pays riches de réduire leur consommation, l'action sans contrôle des firmes multinationales et le coût en énergie d'une circulation mondiale des produits, est également soulignée. Aucune mesure "environnementale" coupée d'une stratégie d'ensemble n'a de chance d'aboutir au résultat espéré.

**Cette stratégie d'ensemble n'émergera que si la société civile mondiale s'organise** pour imposer de nouvelles **méthodes d'évaluation**, créer des **réseaux de surveillance et d'évaluation**, de **nouvelles règles de droit** comme la clause de conscience des scientifiques ou encore la possibilité pour les associations d'ester en justice.

L'éducation est une fois de plus mise en première ligne pour développer les prises de conscience, pour éduquer sur les droits et responsabilités, pour former des gestionnaires capables, pour affirmer la dimension éthique et même spirituelle de la gouvernance environnementale, pour promouvoir une nouvelle conception des relations entre l'humanité et la nature.

L'atelier 17, "gouvernance, économie mondiale, entreprises multinationales et nouvelles régulations" aborde explicitement dans son titre la dimension mondiale de la gouvernance. Il n'a pas voulu, lui non plus, s'enfermer dans les limites de cet intitulé. Car, pour lui, une réelle maîtrise de la mondialisation et de l'activité des entreprises multinationales repose sur deux piliers indissociables : d'un côté, **le changement de mentalité** et la promotion de comportements responsables en poussant au développement de codes de conduite, en valorisant les comportements exemplaires, en créant de nouveaux moyens de mesure et d'évaluation de l'impact social et environnemental de l'activité économique ; de l'autre, **la réforme des institutions internationales** : démocratisation des institutions financières internationales ; création de systèmes de contrôle des acteurs économiques et des flux financiers ; institution d'outils fiscaux nouveaux pour promouvoir les alternatives et les politiques économiques ou les entreprises responsables.

La boucle se referme ainsi sur l'atelier 1 : les transformations personnelles et l'évolution des institutions internationales sont inséparables.

## V/ Une tentative de synthèse : l'agenda du 21<sup>ème</sup> siècle

Chapitre par chapitre, nous avons découvert que quelque soit la manière dont nous abordons les questions, chaque question renvoie à toutes les autres. Le fait que la plupart des ateliers thématiques aient refusé de se laisser enfermer dans leurs thèmes pouvait, au premier abord, s'interpréter comme une mauvaise compréhension ou une mauvaise définition du thème lui-même. Or, l'analyse, chapitre par chapitre, montre que ce refus a une raison plus profonde : chaque thème renvoie nécessairement à plusieurs des autres. Cet entrelacement permanent est bien le reflet du caractère frontal, systémique, des changements à venir.

Au centre de l'agenda un premier énoncé : **la société mondiale va devoir procéder au 21<sup>ème</sup> siècle à une réorientation d'ensemble** de son organisation, de ses savoirs, de ses modes de production et de ses modes de vie et elle devra le faire de manière démocratique.

Le faire de manière démocratique signifie non qu'il existera demain un gouvernement mondial mais que ces changements supposent **une adhésion profonde aux nouvelles directions à prendre, aux raisons de les prendre et à la manière de le faire.**

Au cœur du changement se situe donc **un socle éthique commun** associant étroitement les valeurs de responsabilité, de respect de la diversité et de solidarité. Un socle éthique suffisamment partagé, suffisamment débattu, suffisamment incarné par les dirigeants pour qu'il puisse être **le lien entre les convictions individuelles et les contraintes collectives**, du local au mondial ; pour qu'il puisse être **le fondement d'un nouveau contrat social** entre chaque milieu social et professionnel et le reste de la société. Toutes les activités humaines, économiques, sociales et politiques, à commencer par l'éducation et les médias, sont appelées à contribuer à l'élaboration, à l'enracinement, à la diffusion, à la mise en œuvre de ce socle éthique.

Face au mouvement de marchandisation et de privatisation et face à une scène internationale dominée par les relations entre les Etats, il est fondamental et urgent d'organiser **un espace public mondial**. Les cinquante dernières années ont été marquées par une évolution si rapide et si puissante des sciences, des techniques et de l'économie que les systèmes de valeurs, les systèmes de pensée et les régulations traditionnelles, plus inertes, se sont trouvés dépassés. Le 21<sup>ème</sup> siècle réaffirme **la primauté de l'éthique et du politique**, des fins sur les moyens. La priorité est de résister puis de reconstruire. Mais, pour cela, il faut reconstruire la légitimité de la gouvernance, reconstruire la démocratie, donner une nouvelle efficacité à la gestion publique des questions complexes - ce qu'affirme à plusieurs reprises la nécessité de mener des politiques intégrées et non sectorielles - et la capacité de la communauté à organiser les solidarités et à redistribuer les ressources et le pouvoir au profit des plus faibles.

Mais il n'y aura pas d'organisation politique mondiale sans qu'une communauté mondiale ne s'institue au préalable. Pour rompre le cercle vicieux actuel où il n'y a pas de communauté parce qu'il n'y a pas d'instances politiques et pas d'instances politiques légitimes parce qu'il n'y a pas de communauté, la société doit prendre l'initiative de s'auto-constituer et de s'auto-instituer. **Aventure inouïe où l'organisation de la société précède celle de ses institutions politiques.**

Dans ce mouvement instituant, l'organisation des acteurs sociaux du local au mondial, ce que l'on appelle l'organisation "de communautés collégiales" réunissant dans chaque milieu des

personnes et des organisations conscientes de leurs responsabilités est décisive. Cette organisation structure le rapport du local au mondial et crée les conditions d'une nouvelle citoyenneté. **Il faut à la fois construire les communautés collégiales et renforcer leurs capacités à entrer en partenariat avec les autres et avec les pouvoirs publics.**

La construction de la communauté mondiale ne se fait pas en vidant de son sens le niveau local. Tout au contraire, l'éducation, la science, l'organisation économique, la politique, la gestion des écosystèmes, tout nous renvoie à la **primauté des cohérences au niveau local.**

Ce qui signifie qu'une nouvelle pensée sur les relations entre le local et le global est décisive pour faire émerger de nouveaux modèles. D'où le caractère central du **concept de subsidiarité active** à la fois dans le champ **politique**, dans le champ **économique** et dans le champ **culturel**. La subsidiarité affirme le **droit** et le **devoir** d'organiser les cohérences au niveau local. Qualifier la subsidiarité "d'active", signifie que ces cohérences intègrent à tout moment la dimension globale.

Enfin, l'Assemblée et l'Alliance apparaissent dans cette dynamique sous un double visage : c'est **le moyen de construire l'agenda**, de mettre en évidence un projet global et d'en concevoir la stratégie de mise en œuvre ; c'est aussi une **première étape de sa réalisation**. C'est un acte auto-instituant de la société. C'est un espace de dialogue et l'inauguration d'un nouveau rapport entre unité et diversité. C'est enfin la démonstration que des politiques peuvent être élaborées par une démarche ascendante, donc l'illustration d'une autre manière de construire le politique.